

Ref. R101

## **Secret professionnel, éthique et discrétion dans le secteur social et médico-social**

### **OBJECTIFS**

- ▶ Comprendre les enjeux autour du respect de la vie privée des usagers.
- ▶ Permettre une réflexion autour du cadre légal et réglementaire du partage de l'information et mettre en perspective les valeurs éthiques et le travail au quotidien.
- ▶ Poser comme prioritaire la place de la personne dans le travail institutionnel.

### **PROGRAMME**

- ▶ Contexte légal et réglementaire de l'action sociale et médico-sociale/le statut de l'utilisateur
- ▶ Secret professionnel et discrétion
  - fondements du secret professionnel : loi de 2016 (modernisation du système de santé et confidentialité issue de la loi 2022)
  - partage de l'information
    - . dans une logique d'accompagnement pluri-professionnelle
    - . obligation de signalement de situations de personnes en danger (mineurs et personnes vulnérables)
  - le partage écrit de l'information
    - . fondement du partage de l'information écrite, statut du dossier social, droit d'accès au dossier
- ▶ L'éthique : définition
  - la définition du questionnement éthique dans les RBBP
- ▶ Une éthique pour un établissement
  - l'organisme gestionnaire et ses valeurs
  - l'établissement et ce qui fonde son existence
  - la personne en situation de handicap et l'établissement
  - la notion de responsabilité
  - associer les familles en partenariat
- ▶ Une éthique pour l'intervenant social
  - le salarié, son statut, ses tâches
  - l'adhésion au projet institutionnel
- ▶ Etude de situations autour du questionnement éthique.



**Méthode pédagogique** : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tout personnel travaillant en établissements sociaux et/ou médico-sociaux

**Animation** : Juriste spécialiste de l'action sanitaire et sociale

**Nombre de participants** : 12 personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 4 jours, soit 28 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€  
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



